



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 43400

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les préoccupations des entreprises du secteur du dispositif médical textile. Il lui signale que ce secteur emploie directement 2 000 personnes sur le seul bassin stéphanois et qu'il repose sur de réels savoir-faire largement reconnus à l'international. Dans un contexte concurrentiel particulièrement dur, ces entreprises se trouvent dans l'obligation de livrer une bataille de compétitivité pour investir et garder une avance par rapport à un marché en constante évolution. Or il apparaît que l'espace européen demeure totalement hétérogène du fait de l'existence de normes, de systèmes de santé et de conditions économiques et financières totalement différents. En l'absence de règles communes pour ce secteur, les directives européennes applicables demeurent principalement axées sur la sécurité des patients. Cette situation favorise les comportements défensifs et protectionnistes au détriment d'une concurrence loyale, ce qui pénalise grandement nos entreprises françaises. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures de soutien aux industriels français que son ministère compte proposer.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43400

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12289

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)